



73130 St François Longchamp

Tel : 04 79 59 15 60

Email : mde73130@gmail.com

www.esf-saintfrancois.com

REGLEMENT INTERIEUR

« La maison des enfants » 73130 St François Longchamp

Garderie « les lutins » 3 mois / 3 ans

Accueil « les marmottons cabris » 4 ans /12 ans

Piouiou club : 3 ans 4 ans

A) Conditions d'admission

La maison des enfants accueille les enfants sans distinction de 3 mois à 3 ans sous condition de vaccinations à jour et sur présentation du carnet de santé.

Les enfants doivent être soumis aux vaccinations obligatoires

Le Carnet de vaccination est obligatoire

Tout enfant présentant des signes pathologiques au cours de la journée peut être rendu à la famille notamment si la température est supérieure à 38°

En cas d'urgence, les responsables d'établissement prennent les mesures nécessaires en contactant le médecin de l'établissement et s'il y a lieu le SAMU.

En cas d'éviction pour maladie contagieuse, un certificat médical sera demandé pour le retour de l'enfant dans la structure d'accueil.

Evictions : Ces maladies étant très contagieuses, nous ne pouvons garder l'enfant dans la structure. Des jours d'éviction ont été définis avec notre médecin référent.

*Varicelle : 8 jours d'évictions. Retour une fois que les croûtes sont tombées

* Conjonctivite : retour après 2 jours d'antibiotique si les yeux ne sont plus purulents

*Syndrome pied/ main/ bouche : 5 jours d'éviction une fois le diagnostic posé

*Herpès : primo- infection : 5 jours d'éviction récurrence d'herpès labial : croûtes séchées

*Impétigo : 48 heures d'antibiotique

*Gastro entérite : 48 h en période d'épidémie, après 3 selles suspectes ou suite à un vomissement

*Scarlatine : 2 jours d'antibiotique Angine : 2 jours d'antibiotique

*5ème maladie : pas d'éviction mais informer les familles car dangereux pour les femmes enceintes

*Coqueluche : 3 jours d'antibiotique (si cas avéré dans la structure, tous les enfants qui ont été en contact et dont la vaccination n'est pas terminée doivent consulter leur médecin pour voir si besoin d'un antibiotique prophylaxique)

*Rubéole : 5 jours d'éviction Rougeole : 7 jours après le début de l'éruption

*Gale : éviction jusqu'à guérison complète et retour uniquement avec un certificat de noncontagion Pour les autres maladies moins fréquentes, se référer à la liste affichée dans l'établissement.

L'enfant doit être confié en bonne santé à son arrivée

Tout enfant malade ou févreux ne pourra être admis dans la garderie

L'accueil de loisirs et le club Pioupiou accueillent les enfants de 3 ans à 12 ans sans distinction sous réserve de vaccinations à jour obligatoire en France.

Il est ouvert **toute la saison d'hiver et d'été.**

Horaires d'ouverture

Hiver : 8h45 à 17h15 du Dimanche au vendredi

Temps d'accueil :

- Matin : 8h45 12h accueil entre 8h45h et 9h30 Départ et arrivée 11h45 et 12h00
- Après-midi : 13h15 17h15 accueil entre 13h15 et 14h Départ entre 16h45 17h15
- Journée : 9h00 17h15

Pour le bon fonctionnement des clubs enfants, aucun départ ou arrivée d'enfant ne sera possible pendant les temps de fermeture

L'accueil des enfants dans la structure sera fermé entre 9h30 et 11h30 et 14h et 16h30 ceci afin de permettre que les activités intérieures et les transferts des enfants allant ou revenant du ski se fassent en toute sécurité

Eté : 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

A) Inscriptions

1. Les inscriptions peuvent se faire par courrier avec un chèque de réservation libellé à l'ordre de l'association club enfants du montant total de la prestation choisie
2. Par réservation en ligne pour la saison hivernale: www.esf-saintfrancois.com
3. Le samedi à partir de 16h00 directement à la garderie en saison hivernale
4. Les autres jours de la semaine lors des temps d'accueil
5. Dans un bureau de l'école de ski

C) les Règlements

Tous les règlements se feront à l'avance lors des inscriptions.
Une facture globale sera établie en fin de semaine sur demande

Aucun forfait semaine journée ou ½ journée ne sera remboursé

Exception faite :

*Pour les enfants inscrits en forfait semaine, la garderie se réserve le droit de refuser un enfant dès le dimanche soir si l'adaptation de celui-ci est trop difficile pour lui et perturbe le fonctionnement de la structure. Un second essai pourra être proposé le jour suivant.

*En cas de maladie de l'enfant et sur présentation d'un certificat médical le 1^{er} jour
Uniquement dans ces cas présents, le forfait sera remboursé déduction faite des journées ou ½ journées au tarif journalier en vigueur.

Les forfaits semaine hiver ou été ne sont en aucun cas cumulables sur plusieurs semaines et sont nominatif.

D) Activités

Tout au long de la journée, des activités et des ateliers intérieurs et extérieurs seront proposés aux enfants.

Compte tenu du terrain, de la quantité de neige l'hiver et de l'exposition Nord des jardins extérieurs, seuls les enfants du club des marmottes et cabris bénéficieront des activités extérieures en dehors des périodes de grandes affluences

Pour l'extérieur : des lunettes de soleil sont obligatoires (club pioupiou)

E) Le sommeil

Afin de faciliter l'adaptation et le sommeil de l'enfant, nous vous remercions de lui apporter son doudou ou tout autre objet familier.

Si l'enfant ne possède pas de doudou, un foulard (ou autre) avec l'odeur de maman ou papa sera le bienvenu et l'odeur familière sécurisera l'enfant tout au long de la journée.

F) L'alimentation

Les repas sont donnés aux enfants entre 11h45 et 12h. Aucun repas ne sera donné pendant les prestations matinées.

Les repas du midi et les goûters sont fournis par nos soins. SAUF lait de suite pour les bébés
Des menus sont affichés en extérieur.

En cas de repas non adapté aux enfants de 12 mois, un petit pot leur sera fourni. Les produits laitiers et les fruits sont fournis par notre prestataire.

G) les vêtements et le matériel

- Tous les vêtements seront marqués au nom et prénom de l'enfant. La garderie décline toutes responsabilités en cas de perte quant aux affaires et aux doudous non étiquetés.
- Afin d'éviter tout problème de non-conformité des jouets personnels des enfants, les jouets apportés seront obligatoirement laissés au vestiaire.
- Par mesure de sécurité, le port par les enfants de bijoux ou barrettes pour les cheveux est interdit
- Par mesure d'hygiène, les tétines porteront obligatoirement une attache tétine

Les chaussures de ski, les skis et le casque seront marqués au nom et prénom de l'enfant. Les skis seront rangés par niveau dans le vestiaire. Attention de bien récupérer le matériel de votre enfant. Les clubs enfants déclinent toutes responsabilités quant aux échanges ou vol de matériel.

Assurance

Pour toute détérioration ou vol de poussettes, luges, matériel de ski ou autres des familles dans les locaux de l'établissement, la structure ne saurait être tenue pour responsable.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est formellement interdit à toute personne étrangère au service de pénétrer dans l'enceinte des locaux sans autorisation préalable du responsable d'établissement

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux et devant la structure

En dehors des horaires d'accueil la structure sera fermée



